

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION •МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ •ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pigments à base d'oxydes de fer pour peintures

Iron oxide pigments for paints

Première édition – 1974-07-01 i Teh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

> ISO 1248:1974 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c86d5af0-2333-4e48-8e23-501c58cc6c81/iso-1248-1974



CDU 667.622.117.22 Réf. No : ISO 1248-1974 (F)

Descripteurs: peinture, pigment, oxyde de fer, classement, désignation, caractéristique, spécification de matière, essai, analyse chimique.

Prix basé sur 6 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés VIII vomme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, la Norme Internationale ISO 1248 remplace la Recommandation ISO/R 1248-1970 établie par le Comité Technique ISO/TC 35, Peintures et vernis 1248-1974

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c86d5af0-2333-4e48-8e23-

Les Comités Membres des pays suivants avaient approuvé la Recommandation 574

Afrique du Sud, Rép. d' France Pérou Allemagne Grèce Pologne Autriche Inde Portugal Brésil Royaume-Uni Iran Suède Chili Israël Italie Danemark Suisse Nouvelle-Zélande Egypte, Rép. arabe d' Turquie Pays-Bas U.R.S.S. Espagne

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

© Organisation Internationale de Normalisation, 1974 •

Imprimé en Suisse

Pigments à base d'oxydes de fer pour peintures

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Internationale spécifie La présente Norme caractéristiques et les méthodes d'essais correspondantes pour les pigments à base d'oxydes de fer artificiels et naturels, y compris les pigments à base d'oxydes de fer micacés et les pigments à dispersion rapide, sous forme sèche, pour utilisation dans les peintures.

2 RÉFÉRENCES

ISO 787, Méthodes générales d'essai des pigments.

4.2 Définitions des critères de classification

4.2.1 *Groupes*

Selon leur couleur, les pigments à base d'oxydes de fer sont répartis dans les cinq groupes :

- rouge
- jaune
- brun
- noir

ISO 842, Matières premières pour peintures et vernis – Échantillonnage. P gris à éclat métallique 1). vernis – Echantillonnage.

(standards.it4.2.2.acatégories

3 DESCRIPTION

la couleur - généralement srouge, ajaune, brune o noire douls/sist/catégories indiquées au tableau 1. grise à éclat métallique - est due principalement 8aux -1248-1974 oxydes de fer et aux oxydes de fer hydratés. Le produit peut se présenter sous forme pulvérulente ou sous forme lamellaire (oxydes de fer micacés).

4 CLASSIFICATION

4.1 Remarque générale

Dans la présente Norme Internationale, les pigments à base d'oxydes de fer sont classés :

- par groupes selon leur couleur;
- par catégories selon leur teneur en fer exprimée en oxyde de fer(III);
- par types selon leur teneur en matières solubles dans l'eau et selon leur teneur totale en chlorures et sulfates solubles dans l'eau, exprimée en ions CI et SO₄2-;
- par grades selon leur refus sur tamis;
- par classes selon leur origine.

Selon leur teneur en fer exprimée en oxyde de fer(III), les Les pigments à base d'oxydes de fer sont des pigments dont: 1974 pigments à base d'oxydes de fer sont répartis dans les

TABLEAU 1 - Catégories

Groupe	Catégorie	Teneur minimale en oxyde de fo						
Rouge	А	95						
	В	70						
	С	50						
	D	10						
Jaune	А	83						
	В	70						
	С	50						
	D	10						
Brun	А	87						
	В	70						
	С	30						
Noir	А	95						
	В	70						
Gris à éclat métallique	А	85						

¹⁾ Ce groupe comprend exclusivement les pigments micacés.

4.2.3 Types

Selon leur teneur en matières solubles dans l'eau et selon leur teneur totale en chlorures et en sulfates solubles dans l'eau, les pigments à base d'oxydes de fer sont répartis en types, indiqués au tableau 2.

TABLEAU 2 - Types

	Type I ¹⁾	Тур	Type III	
Caractéristique	Rouge et brun seulement	Rouge et brun	Jaune, noir et gris	
Matières solubles dans l'eau (déterminées après séchage à 105 ° C), % (m/m)	≤ 0,3	entre 0,3 et 1	≤ 1	entre 1 et 5
Somme des teneurs en chlorures et sulfates solubles dans l'eau, exprimées en ions Cl ⁻ et SO ₄ ²⁻ , % (<i>m/m</i>)	≤ 0,1			

1) Le type 1 correspond plus particulièrement aux pigments utilisés dans la constitution de peintures à but anticorrosif.

5 DÉSIGNATION

La désignation d'un pigment à base d'oxydes de fer doit comporter :

- a) l'indication du groupe de couleur auquel il appartient, éventuellement complétée par une indication plus précise sur sa couleur réelle (de préférence par des données colorimétriques);
- b) sa catégorie;
- c) son type;
- d) son grade;
- e) sa classe;

NOTE - La désignation peut éventuellement être complétée par

- l'appellation en usage dans certains pays, notamment pour les pigments naturels (ocres, terre d'ombre, terre de Sienne, micacé, etc.);
- l'indication de sa forme particulière (lamellaire) ou d'un traitement subi (calciné, lavé).
- f) une référence à la présente Norme Internationale, ou à toute norme nationale correspondante.

4.2.4 *Grades*

(standar Exemples h.ai)

Selon leur refus sur tamis, les pigments à base d'oxydes de fer sont répartis entre les quatre grades indiqués au<u>ISO 1</u>; tableau 3. https://standards.iteh.ai/catalog/standar

Pigment d'oxyde de fer rouge, A, I, 2, a, ISO 1248

ues au<u>ISO 1248-1974</u> gi/catalog/standaso/stag86d5af0-2333-4e48-8e23-501c58cc6c81/iso-1248-1974

TABLEAU 3 - Grades

Caractéristique	Grade 1	Grade 2	Grade 3	Grade 4 gris seulement
Refus sur tamis de 63 µm d'ouverture de mailles, % (<i>m/m</i>)	≤ 0,01	entre 0,01 et 0,1	entre 0,1 et 1	entre 5 et 15

Pigment d'oxyde de fer gris à éclat métallique, A, I, 4, b, micacé, ISO 1248

6 CARACTÉRISTIQUES REQUISES ET LEURS TOLÉRANCES

Les pigments à base d'oxydes de fer doivent avoir les caractéristiques indiquées dans le tableau 4.

4.2.5 Classes

Selon leur provenance, les pigments à base d'oxydes de fer sont répartis en quatre classes :

- a) pigments artificiels sans matières de charge;
- b) pigments naturels sans matières de charge;
- c) mélanges de pigments naturels et de pigments artificiels sans matières de charge;
- d) mélanges de pigments et de matières de charge.

7 ÉCHANTILLONNAGE

- **7.1** Un échantillon représentatif du pigment doit être prélevé conformément aux spécifications de l'ISO 842.
- **7.2** L'échantillon agréé par accord entre les parties intéressées, auquel il est fait référence en divers points du tableau 4, doit être unique et doit répondre à toutes les spécifications du pigment à essayer.

ISO 1248-1974 (F)

TABLEAU 4 — Caractéristiques requises et leurs tolérances

		Spécifications correspondant aux groupes et catégories														
Caractéristique		Rouges				Jaunes			Bruns			Noirs		Gris	Méthode d'essai	
		Α	В	С	D	Α	В	С	D	Α	В	С	Α	В	Α	
Teneur en fer exprimée en oxyde de fer(III) (Fe ₂ O ₃) (déterminée sur le pigment après séchage à 105 °C), % (<i>m/m</i>) min.		95	70	50	10	83	70	50	10	87	70	30	95	70	85	Chapitre 8
Teneur en matières volatiles à 105 °C, % (m/m) max.		1	1,5	2,5	2,5	1	2,5	2,5	2,5	1	2,5	2,5	1	2,5	1	ISO 787, Partie II
	Туре I	< 0,3														
Teneur en matières solubles dans l'eau, % (<i>m/m</i>)	Type II	0,3 à 1			≤ 1					0,3 à 1 ≤ 1		<u> </u>	≤ 1	ISO 787, Partie III		
	Type III	1 à 5														
Teneur en chlorures et sulfates solubles dans l'eau, exprimée en ions Cl ⁻ et SO ₄ ²⁻ , % (m/m) max.	Type I	iTeh STANDAKU PRAVIEW O,1 (standards iteh ai)									ISO 787, Partie XIII					
	Grade 1	< 0,01										ISO 787, Partie VII				
Refus sur tamis de 63 μ m d'ouverture de	Grade 2	ISO 1248 0,074 à 0,1														
maille, $\%$ (m/m)	Grade 3	https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c86d5af0-2333-4e48-8e23-														
	Grade 4	5 à 15														
Acidité ou alcaliné de l'extrait aqueux, maximum, ml de solution 0,1 N		20											ISO 787, Partie IV			
pH de la suspension aqueuse		Égal à ± 1,0 près à celui de l'échantillon agréé												ISO 787, Partie IX		
Prise d'huile		Égale à ± 15 % près à celle de l'échantillon agréé												ISO 787, Partie V		
Teneur en chromate de plomb		Essai négatif												Chapitre 9		
Teneur en calcium total, exprimée en oxyde de calcium, % (<i>m/m</i>) max.	Classe a	0,3 Par accord										Chapitre 10				
	Classes b et c	5 entre les parties														
	Classe d	Par accord entre les parties intéressées intéressées														
Couleur		Conforme à un échantillon type agréé											ISO 787, Partie I			
Pouvoir colorant relatif		avec une tolérance fixée entre les parties intéressées										ISO 787, Partie XVI				
Présence de colorants organiques		Essai négatif											Chapitre 11			

MÉTHODES D'ESSAI

Tous les réactifs utilisés doivent être de qualité «pure pour analyse». Utiliser de l'eau distillée ou de l'eau de pureté au moins équivalente.

8 DOSAGE DU FER TOTAL, EXPRIMÉ EN OXYDE DE FER(III)

- 8.1 Réactifs
- **8.1.1** Acide chlorhydrique, ρ 1,18 g/ml.
- 8.1.2 Chlorure d'étain(II), solution à 100 g/l.

Dissoudre 50 g de SnCl₂.2H₂O dans 300 ml d'acide chlorhydrique (8.1.1), puis diluer avec de l'eau à 500 ml.

Maintenir la solution claire dans un flacon hermétiquement bouché contenant un peu d'étain métallique,

8.1.3 Chlorure de mercure(II), solution saturée (60 à 100 g/l).

8.1.4 Mélange d'acides sulfurique et phosphorique.

Mélanger 150 ml d'acide sulfurique (ρ 1,84 g/ml) avec 150 ml d'acide phosphorique (H_3PO_4) (ρ 1,70 g/ml à 85 %) et diluer avec de l'eau à 1 l.

Feh STA

8.1.5 Diphénylamine, solution sulfurique.

Dissoudre 1 g de diphénylamine sulfonate de baryum dans 100 ml d'acide sulfurique (ρ 1,84 g/ml).

8.1.6 Dichromate de potassium, solution 0,1 N.

Dissoudre 4,904 g de K₂Cr₂O₇, préalablement séché à 150 °C, dans de l'eau, et diluer à 1 l.

- 8.1.7 Thiocyanate d'ammonium, solution à 170 g/l.
- 8.1.8 Permanganate de potassium, solution 0,1 N.
- 8.2 Mode opératoire
- 8.2.1 Prise d'essai

Suivant la quantité de fer présente dans l'échantillon, prélever et peser, à 0,1 mg près, 0,3 à 1,0 g de pigment.

8.2.2 Attaque et dosage

Placer la prise d'essai dans un bécher de 400 ml et ajouter 25 ml d'acide chlorhydrique (8.1.1),

NOTES

1 Si l'on connaît ou suppose la présence de matières organiques dans l'échantillon, celui-ci doit être chauffé dans un creuset de porcelaine jusqu'au rouge sombre, avant de le traiter à l'acide.

- 2 La dissolution de l'échantillon peut être facilitée par l'addition à l'acide de 0,5 g de chlorate de potassium.
- 3 Dans le cas des pigments micacés, il est recommandé d'utiliser 60 ml d'acide chlorhydrique et 0,5 g de chlorate de potassium.

Couvrir avec un verre de montre et maintenir à une température entre 80 et 90 °C, jusqu'à disparition de toutes les particules sombres dans le résidu insoluble. Pour faciliter la dissolution du fer, ajouter en plusieurs fois quelques gouttes de la solution de chlorure d'étain(II) (8.1.2), en cours d'attaque, sans toutefois décolorer complètement le liquide. Il est recommandé d'agiter la solution d'attaque après chaque addition de chlorure d'étain. Si l'on a ajouté trop de chlorure d'étain par erreur, mettre un peu de solution de permanganate de potassium dans la solution jusqu'à apparition de la couleur jaune, ajouter ensuite goutte à goutte du chlorure d'étain, jusqu'à disparition de cette couleur jaune, puis une ou deux gouttes en excès. Quand le résidu est pratiquement décoloré, la dissolution du fer peut être considérée comme complète.

NOTE - Dans le cas d'un résidu noir insoluble, filtrer ce résidu ISO 1 et procéder à une fusion dans un creuset en platine avec du https://standards.itch.ai/catalog/standards. 501c58cc6c81prealable8-

> Ajouter 25 à 50 ml d'eau et chauffer à douce ébullition (éviter l'ébullition forte et prolongée). Ajouter lentement en agitant la solution de chlorure d'étain goutte à goutte jusqu'à ce que la dernière goutte rende la solution incolore ou exempte de teinte jaune; ajouter alors une ou deux gouttes en excès. Si l'on a ajouté trop de chlorure d'étain par erreur, mettre un peu de solution de permanganate de potassium dans la solution jusqu'à apparition de la couleur jaune, ajouter ensuite goutte à goutte de la solution de chlorure d'étain, jusqu'à disparition de cette couleur jaune, puis une ou deux gouttes en excès.

> Essayer une goutte de la solution sur une plaque à godets avec une goutte de solution de thiocyanate d'ammonium (8.1.7) pour confirmer, par l'absence de coloration rouge, que la réduction du fer est complète.

> Diluer avec 200 ml d'eau froide; puis ajouter en une seule fois, en remuant vigoureusement, 15 ml de la solution de chlorure de mercure (8.1.3). Un léger précipité blanc doit se former au bout de 15 à 20 s. Une minute après avoir ajouté le chlorure de mercure, ajouter 50 ml du mélange d'acides sulfurique-phosphorique (8.1.4), 3 gouttes de la solution de diphénylamine (8.1.5) et titrer lentement à la solution de dichromate de potassium (8.1.6) jusqu'au virage de l'indicateur du vert foncé au violet. Le titrage doit être commencé au plus tard 3 min après l'addition de la solution de chlorure de mercure.

8.3 Expression des résultats

Calculer la teneur en composés de fer, exprimée en oxyde de fer(III), en pourcentage en masse, par la formule

$$0,7984\frac{V}{m}$$

οù

V est le volume, en millilitres, de la solution de dichromate de potassium utilisé dans le dosage;

m est la masse, en grammes, de la prise d'essai.

Noter le résultat avec une décimale.

9 ESSAI POUR LA PRÉSENCE DE CHROMATE DE **PLOMB**

- 9.1 Réactifs
- **9.1.1** Acide nitrique (ρ 1,42 g/ml) dilué 1 + 5.
- 9.1.2 lodure de potassium, solution à 100 g/l.

9.2 Mode opératoire

Dissoudre une partie de l'échantillon dans l'acide nitrique sur l'ébullition et ajouter 50 ml de la solution froid (9.1.1), en remuant vigoureusement. Filtrer puis d'oxalate d'ammonium (10.1.7) préalablement chauffée. ajouter au filtrat quelques millilitres de solution d'iodure de potassium (9.1.2). ISO 1248:197

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/si L'apparition de cristaux jaunes indique la presence de plomb.

10 DOSAGE DU CALCIUM TOTAL, EXPRIME EN CaO

- 10.1 Réactifs
- **10.1.1** Acide chlorhydrique, ρ 1,18 g/ml, dilué 1 + 1.
- **10.1.2** Acide nitrique, ρ 1,42 g/ml.
- 10.1.3 Méthyl isobutyl cétone.
- 10.1.4 Ammoniaque, ρ 0,9 g/ml, exempte de dioxyde de carbone.
- 10.1.5 Rouge de méthyle, solution éthanolique à 1 g/l.
- 10.1.6 Acide acétique, de 99 à 100 %.
- 10.1.7 Oxalate d'ammonium, solution saturée.
- 10.1.8 Oxalate d'ammonium, solution à 1 g/l.
- 10.1.9 Acide sulfurique, ρ 1,84 g/ml, dilué 1 + 4.
- 10.1.10 Permanganate de potassium, solution 0,1 N, titre T.

10.2 Mode opératoire

10.2.1 Prise d'essai

Peser dans une fiole 10 ± 0,001 g de l'échantillon.

10.2.2 Dosage

Dissoudre la prise d'essai dans 100 ml d'acide chlorhydrique (10.1.1) additionnés de 5 ml d'acide nitrique (10.1.2). Évaporer et sécher au bain de sable.

Ajouter 100 ml d'acide chlorhydrique (10.1.1), faire bouillir et, après refroidissement, décanter dans une fiole jaugée de 250 ml.

Compléter au trait de jauge avec l'acide chlorhydrique. Prélever 100 ml de cette solution et évaporer à sec.

Ajouter 60 ml d'acide chlorhydrique et extraire le fer avec 60 ml de méthyl isobutyl cétone (10.1.3).

Si la solution ne devient pas incolore, procéder à une seconde extraction.

Récupérer la phase aqueuse et neutraliser avec de l'ammoniaque (10.1.4) en présence de rouge de méthyle (10.1.5). Revenir en milieu acide avec de l'acide acétique iTeh STANDARD (10.1.6), qu'on ajoutera en léger excès.

> d'oxalate d'ammonium (10.1.7) préalablement chauffée. Continuer l'ébullition jusqu'à ce que le précipité devienne granuleux.

> Laisser reposer durant 1 h environ, filtrer et laver avec la solution diluée d'oxalate d'ammonium (10.1.8) jusqu'à ce que le filtrat donne un essai négatif pour les chlorures.

Terminer le lavage avec le minimum d'eau froide pour l'élimination de l'oxalate d'ammonium.

Placer le bécher dans lequel la précipitation a été faite sous l'entonnoir, percer le bout du papier filtre avec un agitateur et laver le précipité dans le bécher avec de l'eau chaude. Verser environ 30 ml d'acide sulfurique (10.1.9) tiède à travers le papier pour le laver, et diluer la solution dans le bécher à environ 250 ml. Titrer la solution à environ 75 °C avec la solution de permanganate de potassium (10.1.10) (la température de la solution ne doit pas être inférieure à 60 °C à la fin du titrage).

10.3 Expression des résultats

Calculer la teneur en calcium, exprimée en oxyde de calcium (CaO), en pourcentage en masse, par la formule

0,701 VT

οù

V est le volume, en millilitres, de la solution de permanganate de potassium utilisé;

T est le titre de la solution de permanganate de potassium.

Noter le résultat avec une décimale.

11 RECHERCHE DE COLORANTS ORGANIQUES

11.1 Réactifs

- 11.1.1 Éthanol, à 95 % (V/V).
- 11.1.2 Hydroxyde de sodium, solution éthanolique 1 N.
- 11.1.3 Chloroforme.

11.2 Mode opératoire

11.2.1 Prise d'essai

Prendre deux tubes à essai et mettre dans chacun environ 2 g de l'échantillon.

11.2.2 Détermination

Faire bouillir l'une des prises d'essai avec 25 ml d'eau, laisser déposer et décanter le liquide surnageant.

Faire bouillir le résidu avec 25 ml d'éthanol (11.1.1), et décanter comme précédemment.

Faire bouillir le résidu avec 25 ml de solution d'hydroxyde de sodium (11.1.2) et décanter à nouveau.

Faire bouillir l'autre prise d'essai avec 25 ml de chloroforme (11.1.3), laisser sédimenter et décanter le liquide surnageant.

Observer les couleurs des liquides surnageants.

11.3 Expression des résultats

Noter la présence de matières colorantes organiques si l'une des solutions indiquées ci-dessus est colorée.

Si les solutions demeurent incolores, il n'y a probablement pas de colorants organiques.

NOTE — La présence de colorants organiques peut être aussi détectée par une odeur caractéristique à la calcination.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 1248:1974 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c86d5af0-2333-4e48-8e23-501c58cc6c81/iso-1248-1974